Proposition de démarche pour élaborer la liste des mots de la classe.

Les objectifs de cette démarche sont d’éveiller les élèves à la vigilance sonore et orthographique, de les sensibiliser à l’observation de la langue et de mettre en place une première approche de l’orthographe lexicale.

Les mots utilisés seront issus des projets de la classe et ancrés dans les expériences vécues par les élèves afin de favoriser leur mémorisation.

Une illustration est proposée en annexe.

**Démarche :**

1. Inventaire des mots issus d’un projet collectif ou d’un événement vécu collectivement.
2. Activités de catégorisation

Ces activités doivent avoir un caractère ludique et permettre l’activité de tous les élèves à travers des moments de recherche individuels, par deux ou collectifs. L’enseignant veillera à faire verbaliser, et mettre par écrit sur un affichage ouvert, les critères de catégorisation repérés par les élèves.

* **Phase 1** : activités de recherche pour mettre en lumière différents critères de catégorisation.

« Est-ce qu’on peut faire des paquets ?»

L’activité sera suivie d’une phase de mise en commun et de verbalisation permettant d’expliciter et de justifier les critères de catégorisation.

* **Phase 2** : activités de catégorisation selon des critères retenus par l’enseignant en fonction de son objectif.

Les catégories possibles :

*Ce que je comprends (*les relations de sens entre les mots : polysémie, synonymie, antonymie, paronymie…)

*Ce que j’entends* (les relations de sonorité : rimes, assonances, …)

*Ce que je vois* (les relations liées à la forme : dérivations, préfixes, suffixes, …)

1. Élaboration de « listes » de mots sous différentes formes (boites à mots, classeurs, porte-vues, …) permettant leur manipulation à l’occasion de jeux.
2. Réinvestissement lors de situations de jeux type « chasse à l’intrus », jeux des 7 familles, …

NB : L’enseignant veillera à inciter les élèves à l’utilisation des mots répertoriés dans leurs productions d’écrits. Il rendra explicite les différents référents permettant aux élèves le recours autonome à ces répertoires de mots.